

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025**  
DE LA CAISSE DESJARDINS DU PERSONNEL MUNICIPAL (QUÉBEC),  
TENUE EN MODE 100 % VIRTUEL,  
LE MARDI 8 AVRIL 2025 À 18 H 30  
POUR L'ANNÉE FISCALE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024.

**Présences : Conseil d'administration et membres de la direction générale**

- M. Hugo Grondin, président
- Mme Joan Delisle, secrétaire
- Mme Marie-Julie Bélanger, directrice générale
- Mme Fanick Beaudoin, conseillère aux communications et développements des affaires
- Mme Manon Trottier, adjointe à la direction générale.

Ainsi que 30 membres en vidéoconférence en direct, en date du 8 avril 2025.

Présentation de la vidéo d'ouverture "Aller loin, avec vous", d'une durée d'environ 60 secondes.

**1- MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**1.1 Mot de bienvenue**

M. Hugo Grondin, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tous et remercie les participants de leur présence dans cette formule d'assemblée virtuelle qui a dûment été convoquée par avis publié le 17 mars 2025. Il salue la présence et la collaboration de ses collègues membres du conseil d'administration et déclare l'assemblée ouverte à 18 h 31. Le président de la Caisse, M. Hugon Grondin, agit comme président d'assemblée et comme président du comité de mise en candidature. Il est assisté dans l'animation par Mme Marie-Julie Bélanger, directrice générale de la Caisse et par Mme Joan Delisle, secrétaire du conseil d'administration. Une équipe de soutien technique de Desjardins est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée générale annuelle. M. Grondin apporte des précisions quant à la période de votation en différée et rappelle que tous les membres de plein droit de la Caisse, en direct ou en rediffusion, seront appelés à se prononcer dans les quatre prochains jours sur la répartition des excédents annuels et les ristournes. Il précise que seul un membre de plein droit de la caisse admis depuis au moins 90 jours peut proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct pour certains sujets. Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes :

- est une personne physique âgée d'au moins 18 ans;
- est une personne morale ou une société;
- est un membre réadmis, membre de plein droit;
- et pour les caisses de groupes : qui fait partie du ou des groupes décrits dans leurs statuts.

## **1.2 Message du président du Mouvement Desjardins**

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, d'une durée de 3 minutes 30.

## **2- FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1 Règles pour participer à l'AGA**

Comme l'assemblée est tenue en mode 100 % virtuel, M. Hugo Grondin informe les participants des modalités qui faciliteront le déroulement et les échanges. M. Grondin présente les différents éléments présentés à l'écran et donne toutes les précisions quant à la façon de poser des questions, de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration. Il informe les membres qu'ils seront appelés à voter en direct sur certains sujets et en différé pour d'autres. Il rappelle que seul un membre de plein droit pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période de quatre (4) jours suivant l'assemblée.

Présentation d'une capsule vidéo d'une durée d'environ 2 minutes pour se familiariser avec la plateforme numérique.

### **2.2 Nomination des personnes scrutatrices**

M. Grondin précise que pour les périodes de votation en direct et en différé, il est nécessaire de nommer deux (2) personnes scrutatrices. M. Grondin recommande Mme Fanick Beaudoin et Mme Karine Laurin.

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement** d'accepter la proposition de nommer mesdames Karine Laurin et Fanick Beaudoin comme personnes scrutatrices.

### **2.3 Adoption de l'ordre du jour**

Mme Joan Delisle, secrétaire du conseil d'administration, fait la lecture de l'ordre du jour.

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement** d'accepter l'ordre du jour présenté par Mme Joan Delisle.

### **2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024**

M. Grondin précise qu'étant donné que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse et puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture ni résumé ne sera fait. M. Grondin procède donc à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 avril 2024.

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2024, tel que présenté.

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024**

#### **3.1 Rapport du conseil d'administration**

M. Hugo Grondin présente tous les membres du conseil d'administration. Il remercie chaleureusement ses collègues administrateurs pour leur dévouement à représenter leurs collègues ainsi que leur implication pour leur Caisse en milieu de travail. Il salue l'engagement de M. Martin Wilson qui a quitté ses fonctions d'administrateur et de M. William Grou qui a siégé comme administrateur de la relève au cours de la dernière année. M. Grondin procède à la lecture du rapport du Conseil d'administration. Il présente ainsi les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'était fixées.

#### **3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

M. Grondin présente le rapport sur la surveillance relative à trois (3) règles déontologiques.

#### **3.3 Rapport financier**

Mme Marie-Julie Bélanger, directrice générale, souligne des fiertés de 2024 quant à l'indice de loyauté qui est nettement supérieur à l'industrie. L'expertise des conseillers de la caisse, la personnalisation de leur approche, la prise en charge globale et la qualité du service ont aussi été soulignées.

Mme Bélanger passe maintenant à la présentation des résultats financiers 2024 pour lesquels elle remercie les membres et clients pour la confiance témoignée.

Mme Bélanger remercie chaleureusement les membres de son équipe et salue leur dévouement et leur bienveillance. Elle remercie également Mme Karine Arbour, qui a pris la direction générale intérimaire de la Caisse pendant son congé de maternité, pour son engagement et sa solidité. Elle remercie les administrateurs pour leur grande implication et engagement à porter la mission et la vision de la Caisse au sein de leurs milieux respectifs. Elle salue la collaboration de tous les représentants du milieu syndical, associatif et patronal et les remercie pour leur complicité et leur participation active, à tous égards.

#### **3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

M. Hugo Grondin présente le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements pour 2024.

La Caisse a remis une somme de 111 894 \$ afin de soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activité. De ce montant, 106 176\$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 5 718\$ proviennent du budget dons et commandites.

Il mentionne que notre politique d'investissement est d'ailleurs rendue publique sur le site Internet de la Caisse.

M. Grondin cède la parole à Mme Bélanger qui présente les projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec les priorités d'investissement du Plan d'engagement et de proximité. Elle souligne l'extraordinaire leadership de Mme Fanick Beaudoin, responsable des communications et du développement des affaires, qui a su concrétiser tous ces projets et initiatives.

#### **4- PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Grondin invite les membres à poser des questions aux membres du conseil d'administration, via la boîte de dialogue prévue à cet effet. Il précise qu'advenant le temps écoulé, un retour sera effectué auprès du membre qui aurait adressé une question.

Il n'y a eu aucune question.

#### **5- PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE**

##### **5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

Présentation d'une capsule vidéo portant sur la ristourne du Mouvement Desjardins.

M. Hugo Grondin précise que le scénario recommandé par le conseil d'administration est le plus avantageux pour les membres et conforme aux encadrements applicables.

Mme Bélanger présente le scénario recommandé pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes. Un montant de 823 010\$ réparti comme suit: 724 799\$ en ristournes individuelles aux membres et 98 211\$ en ristournes collectives (FADM).

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement** d'adopter que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 soit soumis au vote après l'assemblée.

##### **5.2 Élection des membres du conseil d'administration**

###### **5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection**

M. Hugo Grondin, président du conseil d'administration de la Caisse, assumera le rôle de président d'élection et Mme Marie-Julie Bélanger, celui de secrétaire d'élection, étant donné que Mme Joan Delisle est en élection. Le tout dans le respect du Règlement intérieur de la Caisse.

### **5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature**

M. Hugo Grondin rappelle la démarche du profil collectif enrichi et présente le rapport du comité de mise en candidature. Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante : affichage dans tous nos établissements et diffusion sur nos canaux virtuels.

Pour l'assemblée générale de cette année, trois (3) postes sont à combler et la Caisse a reçu trois (3) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins. Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant notamment aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Coopération, Expérience membres et clients, Droits et déontologie, développement durable et gestion financière.
- deux (2) femmes et un (1) homme pour maintenir la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants 18-34 ans et/ou 65 ans et +;
- des personnes représentant le secteur : Pompier/Pompière et Fonctionnaires;
- des personnes représentant la diversité ethnoculturelle.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande.

### **5.2.3 Élection par acclamation**

Étant donné que le nombre de candidatures reçues dans les délais est égal au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élus par acclamation et pour une durée de trois (3) ans, Mme Joan Delisle au poste d'administratrice, et MM. Alexandre Lajoie et Nelson Robichaud aux postes d'administrateurs. M. Grondin félicite les élus.

## **5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Mme Joan Delisle, secrétaire du conseil d'administration, donne toutes les informations quant aux méthodes afin d'exercer le droit de vote en différé. Ils sont appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes. Elle précise que seuls les membres de plein droit peuvent voter. Elle présente les modalités en lien à la réécoute et au

vote et rappelle que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande.

M. Grondin donne toutes les précisions sur l'annonce des résultats du vote et précise que les membres ont jusqu'au 12 avril 2025, à 23h59 pour voter. Le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation et c'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

## **6. Fin de la rencontre et remerciements**

Mme Bélanger profite de l'occasion pour souligner les années de services au sein du Mouvement Desjardins de trois employées :

- 30 ans d'engagement de Mme Isabelle Roy ;
- 20 ans d'engagement de Mme Karine Laurin ;
- 10 ans d'engagement de Mme Cynthia Tremblay.

Mme Bélanger les remercie chaleureusement pour leur dévouement, leur engagement et leur loyauté.

M. Grondin invite les membres à compléter un court sondage de satisfaction sur l'assemblée d'aujourd'hui. Il remercie les membres de leur présence ainsi que les personnes qui l'ont assisté tout au long de la rencontre.

## **7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

### **Proposition sur la répartition des excédents annuels et du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)**

92.25 % des membres ont voté en faveur de la recommandation (281 votations).

La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'Assemblée générale annuelle est officiellement levée le 15 avril 2025 à 11h57.

---

Hugo Grondin, président

---

Joan Delisle, secrétaire